Allemagne : les députés font passer en catimini une loi sur les données personnelles

13/07/2012 à 10h00

En Allemagne, une loi pourrait autoriser les services municipaux à communiquer des données privées relatives aux citoyens (état civil, religion, situation familiale) à des entreprises qui pourraient les utiliser à des fins commerciales sauf si les citoyens font activement la démarche de s'y opposer. ***(Arte – 10 juillet 2012)***

Ce texte assouplissant la protection des données personnelles a été adopté en catimini par une trentaine de députés en 57 secondes et en pleine demi-finale de l'Euro 2012 Allemagne-Italie.

Reste que le texte a tout de même très peu de chance d'être réellement adopté, puisqu'il doit passer devant le Bundesrat, la chambre haute du Parlement, où l'opposition est majoritaire.